

786

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de M. Etienne FLANDIN, relative à l'extension de la compétence à fin de poursuite des crimes ou délits commis en territoire envahi. (N° 106, année 1916.)

(Nommée le 13 avril 1916.)

MM.

1^{er} BUREAU : LEBERT.

2^o — Etienne FLANDIN. *Rapporteur*

3^o — Jean CODET.

4^o — Théodore GIRARD. *Président*

5^o — Louis MARTIN.

6^o — FAGOT.

7^o — LARÈRE. *Secrétaire*

8^o — CORDELET.

9^o — GENTILLIEZ.



